



Avec le soutien de



## **Changement climatique, Energie et Ecosystèmes**

**Comment mieux s'adapter aux impacts du changement climatique ?**  
**Comment contribuer aux négociations internationales sur le climat ?**

***Séminaire international, 6-7-8 Mai 2008***  
***Bamako, Mali, Hôtel Mandé***



Pour la première fois, les organisations de la conservation de la nature de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) ont rencontré les réseaux travaillant sur l'énergie, le climat et le développement pour créer de nouveaux partenariats et trouver des solutions communes aux problèmes environnementaux en Afrique Centrale et Orientale.

En partenariat avec HELIO International, Mali Folkecenter- Nyetaa- HELIO Afrique, ENDA (Environmental Development Action in the Third World), Réseau Action Climat-France (RAC),

Fondation Nicolas Hulot (FNH), avec le soutien de la Coopération Italienne (DGCS), l'IUCN a organisé un séminaire de renforcement des capacités sur les questions énergétiques et climatiques, du 6 au 8 mai 2008, à Bamako (Mali).

Plus de 40 participants, venus 15 pays africains, dont 6 représentants gouvernementaux et 6 autres ONG, se sont rencontrés dans le but de discuter deux éléments essentiels :

- Comment les écosystèmes peuvent s'adapter aux changements climatiques pour fournir les services énergétiques vitaux ?
- Comment les pays africains peuvent-ils influencer les négociations internationales sur le climat et présenter des positions communes ?

Les participants ont été globalement très satisfaits de cet atelier participatif, qui comprenait aussi une visite de terrain sur un projet de jatropha pour la production locale de biocarburants au sud du Mali. La seule remarque a été qu'il n'y avait pas assez de temps dans une journée pour approfondir toutes les discussions intéressantes !

De nouveaux domaines de collaboration et des plans d'action ont été identifiés pour le reste de l'année 2008, y compris un atelier au Congrès mondial de la nature à Barcelone en octobre 2008, et la présentation des positions africaines dans une publication et une conférence lors des prochaines négociations des Nations Unies sur le climat à Poznan en décembre 2008.

Pour consulter les résultats de ce séminaire, consultez le site:

<http://www.ccee-bamako.org>

L'IUCN prévoit d'organiser des ateliers similaires dans les autres régions pour renforcer la capacité de l'IUCN à mettre en œuvre le nouveau Programme 2009-2012.

Contacts: Elise Buckle (GPT/ Climat), [elise.buckle@iucn.org](mailto:elise.buckle@iucn.org)  
Nadine McCormick (Energie), [Nadine.mccormick@iucn.org](mailto:Nadine.mccormick@iucn.org)

## OBJECTIFS DU SEMINAIRE

Les impacts du changement climatique affectent déjà gravement l'environnement, les ressources naturelles et les populations qui en dépendent, en particulier les communautés les plus pauvres et les plus vulnérables. Face à ce défi, on observe une prise de conscience collective sur la nécessité d'intégrer l'adaptation dans les projets de développement, dans la gestion des écosystèmes et dans la planification de l'accès à l'énergie.

En parallèle, l'agenda politique des négociations internationales sur un accord multilatéral post-2012 s'accélère. Les deux années à venir vont être cruciales pour décider de l'avenir du Protocole de Kyoto et de la Convention des Nations Unies sur le Changement Climatique. Les pays en voie de développement ont un rôle important à jouer afin d'influencer les décisions qui seront prises sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (l'atténuation ou la « mitigation »), l'adaptation, le transfert de technologie et les finances.

Les interactions entre le changement climatique, l'énergie, le développement et les écosystèmes ont besoin d'être appréhendées dans leur globalité afin de proposer des solutions politiques et pratiques efficaces.

Ce séminaire avait pour buts :

- De partager l'expertise, l'expérience pratique et les outils pour comprendre quels sont **les facteurs de vulnérabilité au changement climatique**, et quelles sont les **réponses possibles pour intégrer l'adaptation dans les projets de développement, de gestion des écosystèmes et d'accès à l'énergie** ; à partir de cette expertise de développer des projets concrets d'adaptation ;
- De comprendre et de partager les **connaissances des enjeux des négociations internationales** sur le changement climatique ; à partir de ces connaissances, de développer et renforcer la **capacité des pays en voie de développement à proposer des recommandations et influencer les prochaines négociations** de la Conférence des Parties à Poznan (Décembre 2008) ;
- **D'élargir et de connecter les réseaux existants**, entre le réseau des membres de HELIO, le réseau des ONG francophones sur le climat du Réseau Action Climat (RAC) et de ENDA, le groupe de travail de Coordination Sud sur le climat et le développement en lien avec ENDA et le RAC, et le réseau des membres de l'IUCN qui travaillent en Afrique sur la gestion des écosystèmes et l'écodéveloppement, ceci afin d'échanger les connaissances des meilleures pratiques et de renforcer les capacités de plaidoyer des acteurs impliqués.

## PARTENAIRES ET PARTICIPANTS

Ce séminaire a été organisé par:

- Le réseau de l'IUCN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et son bureau régional d'Afrique Centrale et Occidentale (PACO) ;
- Le réseau sur l'énergie de HELIO International et HELIO Afrique ;
- Le Réseau des ONG francophones pour le climat (ENDA basé à Dakar et RAC-France), créé en 2007 pour présenter un plaidoyer à la COP de Bali, avec le soutien d'un animateur de la Fondation Nicolas Hulot.

Plus de 40 participants, venus 15 pays d'Afrique Centrale et Occidentale, dont 6 représentants gouvernementaux et 6 autres ONG ont participé.

## **PRESENTATION DES RESULTATS A BARCELONE ET POZNAN**

Les résultats du séminaire seront présentés sous forme d'un rapport sur les solutions pratiques et les recommandations politiques formulées par les participants, et feront l'objet d'une présentation lors du Congrès mondial de l'IUCN à Barcelone (5-10 Octobre 2008) et lors de la 14<sup>ème</sup> Conférence internationale des Nations Unies sur le climat à Poznan (2-12 Décembre 2008).

### **COMPTE-RENDU**

*Pour consulter les présentations complètes, voir : <http://www.ccee-bamako.org/>*

#### **Introduction**

La session d'introduction a permis de rappeler les objectifs et l'agenda de l'atelier, et de présenter les différents réseaux présents, et de demander aux participants de faire part de leurs attentes.

L'IUCN a fait une présentation générale sur les enjeux des négociations internationales sur le climat et sur la Feuille de route de Bali et ses enjeux pour les pays en développement.

HELIO a introduit les notions de base pour comprendre la résilience énergétique et l'adaptation, les effets du changement climatique sur les systèmes énergétiques, la contribution des énergies renouvelables à la résilience énergétique et les méthodes d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques.

#### **Les négociations internationales sur le climat**

Le Réseau Action Climat- France rappelle le travail effectué en 2007 avec ENDA: une publication a été produite et diffusée, afin de présenter les positions des ONG francophones africaines sur l'énergie, les forêts et l'adaptation. Durant la conférence internationale sur le changement climatique à Bali, en décembre 2007, cette publication a été présentée pendant un side event réunissant les négociateurs africains. En 2008, le réseau s'élargit avec l'IUCN et HELIO, et la publication devrait inclure d'autres questions, y compris l'atténuation et les financements.

#### **L'atténuation la réduction des émissions de gaz à effet de serre (RAC)**

Les impacts du changement climatique se font déjà sentir, avec une augmentation de 0.74°C de la température globale moyenne à la surface du globe, le réchauffement s'accélère avec des impacts sur les espèces, la santé, l'augmentation du niveau des mers, etc...

Il est nécessaire de limiter le réchauffement à +2°C par rapport au niveau pré-industriel, et pour cela diminuer les émissions avec un pic des émissions devant être atteint en 2050.

Pour cela, les pays industrialisés doivent réduire leurs émissions de 25 à 40% d'ici 2020, et de 80 à 95% d'ici 2050, et les pays en développement doivent aussi stabiliser leurs émissions.

A Bali, trois voies de négociations ont été discutées :

- Groupe de travail spécial sur des objectifs chiffrés, c'est la voie des pays industrialisés ayant ratifié Kyoto ;
- La voie des Etats-Unis, pouvant inclure ou non des objectifs chiffrés ;
- La voie des pays en voie de développement, prévoyant des actions nationales appropriées rendues possibles grâce au transfert de technologie, au financement et au renforcement de capacité : les pays en voie de développement accepteront des engagements de réduction des émissions seulement si les pays développés leur apportent leur soutien.

L'accord post-2012 doit tenir compte des questions de développement pour répondre aux questions d'équité Nord-Sud.

Les ONG ont été très critiques par rapport à la voie des Etats-Unis qui est suffisamment floue pour permettre un accord faible. La voie des pays en voie de développement est légitime, étant donné les enjeux d'équité. Il est aussi nécessaire de différencier entre les différentes catégories de pays en développement (Pays Moins Avancés, pays émergents, etc...).

L'objectif pour la conférence de Copenhague en 2009 est la convergence de ces trois voies afin d'avoir un accord global commun.

Le concept du « Greenhouse Right Development » permet de mesurer quel est l'effort nécessaire et possible pour chaque pays, en fonction de ses capacités, afin d'agir pour le climat. Selon cet outil, les pays riches doivent contribuer à hauteur de 78% au coût de la réduction des émissions et de l'adaptation, en fonction de leur population et de leur revenu disponible ; les Pays les Moins Avancés doivent contribuer à hauteur de 0% des coûts.

La situation évolue vite : en 2007, la Chine est devenue le plus grand émetteur mondial de gaz à effet de serre. Certains pays devenus développés doivent rentrer dans la catégorie des pays industrialisés (Annexe I). Les pays regroupés au sein du G77 ont des niveaux de développement très disparates.

Les critères permettant de différencier les pays non-Annexe I sont :

- la responsabilité historique (émissions émises)
- la capacité (revenu, etc..)
- le potentiel de réduction des émissions (technologies, etc...).

4 catégories ont été créées au sein des Pays En Développement : pays nouvellement industrialisés (ex : Corée), pays à croissance rapide (Chine), autres pays en développement (Inde, Nigéria) et pays les moins avancés (Mali). Les classements évoluent avec le temps et le niveau de développement. Pour les deux premières catégories, il y aurait des engagements de réduction chiffrés. Pour les deux dernières catégories, il y aurait des objectifs qualitatifs plutôt que quantitatifs, mis en œuvre grâce à l'aide des pays développés. Cela ne signifie pas que le G77 ne va pas continuer à négocier en un seul bloc, mais il y aura des discussions au sein de ce bloc.

### **Recommandations proposées :**

#### **1. Objectif par rapport à 1990 pour 2020 pour les pays industrialisés**

- *Se rallier aux recommandations des scientifiques (dernier rapport du GIEC 2007 à savoir -25/-40% pour 2020 par rapport à 1990).*
- *Intégrer le Principe de précaution : Demander le niveau de réduction maximal : 40% pour 2020 par rapport à 1990 pour les pays de l'Annexe I*

#### **2. Nécessité de différencier à l'intérieur des PED**

- *Nécessité de différencier les engagements suivant des critères responsabilité, capacité et potentiel à réduire les émissions (équité)*

### **Le Mécanisme de Développement Propre (RAC)**

Le MDP devait favoriser le transfert de technologies propres vers les pays en développement. En réalité, le MDP a été un échec : selon une étude récente du WWF, 40% des projets seulement sont additionnels, les autres auraient eu lieu même sans le MDP. La répartition géographique est très inégale (3 % des MDP seulement ont été mis en œuvre en Afrique, contre 59% en Asie). Il est difficile d'évaluer objectivement la contribution des MDP

au développement durable, chaque pays ayant sa propre contribution. Selon les ONG internationales, les MDP ont apporté peu de bénéfices aux populations locales.

Le MDP actuellement n'est pas un instrument équitable, il faut donc sans doute trouver d'autres mécanismes pour l'accord post-2012.

Sur la base de ces constats, que doit-on faire ? Doit-on évaluer les projets MDP mis en œuvre et ne conserver que ceux qui fonctionnent bien ? Que doit-on changer pour l'accord post-2012 ? Doit-on abandonner ce mécanisme ou le réformer pour l'améliorer ?

Il est fondamental de renforcer les capacités des pays en développement pour qu'ils puissent bénéficier des instruments de Kyoto. Il faut aussi simplifier les procédures administratives beaucoup trop lourdes et complexes pour soumettre les dossiers aux Nations Unies.

Une de raisons de cet échec vient aussi du fait que l'Afrique pollue moins que les autres continents, il y a moins d'incitation à investir, contrairement par exemple à l'Inde ou le Brésil, ayant un potentiel de réduction beaucoup plus important. Le processus est long, coûteux, complexe, nécessite des capacités que de nombreux pays africains n'ont pas, et pour couvrir ses coûts, il faudrait avoir des projets très rentables, ce qui n'est pas le cas en Afrique. L'Afrique devrait aussi être mieux représentée dans le Comité exécutif de sélection des MDP.

Le MDP doit être réformé pour :

- renforcer le test de l'additionalité
- renforcer les critères sociaux et environnementaux (« Gold Standard »)
- favoriser des politiques sectorielles, pas seulement par projet (par exemple pour investir dans les transports en commun).

### **Recommandations proposées :**

#### **1. Réformer Le MDP**

*Le MDP ne doit pas être supprimé mais amélioré :*

- *Le renforcement de capacités des pays est prioritaire*
- *Développer MDP sectoriel/programmatisé ou MDP régional*
- *Simplifier la procédure (objectif : diminuer les coûts engendrés par la longue procédure de validation des projets)*
- *Meilleure information sur procédures nécessaires*
- *Lever certains blocages sur l'investissement*
- *Appui technique et financier au montage de projets*
- *Renforcer la présence des PMA dans le comité exécutif du MDP*

#### **2. Développer d'autres instruments pour la réduction dans les PED**

- *Trouver de nouvelles sources de financements avec un financement spécial PED pour développement propre (financements additionnels pour renforcer la sécurité énergétique et le développement des énergies renouvelables)*
- *Intégrer les enjeux climat dans l'aide publique au développement*
- *Transfert de technologies primordial !*

### **La déforestation évitée (FNH)**

La déforestation contribue à hauteur de 18% des émissions de gaz à effet de serre ; de plus les forêts jouent un rôle crucial pour la biodiversité et pour les biens et services rendus aux populations locales, surtout dans les pays pauvres en zone tropicale.

REDD a été intégré dans les discussions à Bali, mais les modalités concrètes de mises en œuvre ne sont pas encore fixées. La dégradation de la forêt a aussi été prise en compte.

REDD soulève des problèmes importants, de gouvernance, et de méthodologie pour la comptabilisation du carbone et des surfaces de forêts préservées, fuite de carbone, mode financement (fonds ou marché), et bénéficiaires du financement mais aussi de définition de ce qu'est la forêt et la dégradation de la forêt.

La dégradation des forêts est un enjeu commun à tous les pays africains.

Il faut aussi souligner la contradiction marquée entre le développement des agrocarburants, qui constitue une nouvelle cause de la déforestation et la volonté de protéger les forêts.

Quatre questions ont été évoquées :

*Quelle définition pour la forêt ?*

La définition de la FAO incluant 3 critères (superficie, taille, taux de couverture) n'est pas applicable à chaque pays ; donc chaque pays devrait pouvoir avoir sa propre définition.

Il y a aussi déjà des lois nationales qui existent et qui pourraient être appliquées.

La nouvelle définition doit être plus qualitative, pour inclure les aspects sociaux et de biodiversité. Il faut aussi prendre en compte les capacités de stockage des sols.

*Comment traiter la question de la gouvernance et des droits fonciers ?*

Il faut renforcer les capacités des populations locales, lier le travail sur REDD avec un processus de décentralisation et de gestion communautaire des forêts (exemples au Sénégal, avec un processus de décentralisation).

Il faut aussi développer des projets pilotes pour voir ce qui marche et ce qui ne marche pas.

On peut aussi apprendre de projets existants de bonne gestion des forêts.

*Quels liens avec le développement des biocarburants, de l'énergie et du développement ?*

Les biocarburants ne doivent pas être développés au détriment des forêts.

On doit préférer le développement des énergies renouvelables.

Seules les terres arides ou pas assez fertiles devraient être utilisées pour les biocarburants.

*Quels outils de financement doit-on privilégier, fonds ou marché ?*

Il faut plutôt privilégier un fond, le marché du carbone étant dépendant des fluctuations du prix de la tonne du carbone.

**Recommandations proposées :**

**1. Définition des forêts :**

- *Harmoniser la définition de la forêt pour prendre en compte les spécificités des différents écosystèmes et la dégradation dans le mécanisme REDD*
- *Intégrer des critères qualitatifs*

**2. Gouvernance :**

- *REDD doit préserver une gestion communautaire des forêts. Avantages CO2 et développements local.*
- *Actualiser et veiller à l'application de la loi, avec renforcement de capacité des agents, et implication des ONG dans la gouvernance.*

**3. Biocarburants et politique énergétique**

- *Analyse d'impact social et environnemental pour tout développement d'agrocarburants*
- *Assurer la sécurité alimentaire : recherche un équilibre entre production des biocarburants, la sécurité alimentaire et la fourniture d'énergie*
- *Ne pas développer les agrocarburants au détriment de la forêt*

**4. Mécanisme financier :**

- *Préférence pour un mécanisme de type « fonds »*

- *Besoin de mettre en place des politiques nationales pour répondre aux causes de la déforestation (énergie, agriculture)*

## **Transfert de technologie (RAC)**

### **Recommandations proposées :**

#### **1. Evaluation des besoins**

- *Améliorer l'évaluation des besoins et former pour cette évaluation*
- *Formations et informations sur les technologies disponibles et les mécanismes de TT.*
- *Identifier clairement les secteurs prioritaires.*

#### **2. Financements**

- *Besoin de soutien international sur les capacité et le TT*
- *Identifier quelles technologies sont dans le domaines publiques, et le coût des DPI pour les autres*

#### **3. Institutions**

- *Renforcer et améliorer le role de GETT (Groupe d'Experts sur le Transfert de Technologies)*
- *Indicateurs de performance du TT*
- *Doit pouvoir faire de véritables recommandations et donner des directives.*
- *Renforcer la recherche dans les PED et les TT entre PED.*
- *Développer un cadre pour accueillir les technologies*
- *Autour des DPI (Droits de Propriété Intellectuelle)*
- *Autour de la capacité à accueillir et maintenir les technologies*

#### **4. Transfert de technologies pour l'adaptation**

- *Besoin de développer des cadres pour prendre en compte aussi les technologies de l'adaptation*

## **L'adaptation (ENDA)**

ENDA rappelle les principaux points discutés à Bali, concernant le « building block » de l'adaptation :

- Evaluation de la vulnérabilité pour définir des priorités
- Evaluation des besoins financiers
- Renforcement des capacités
- Intégration de l'adaptation dans les projets et les politiques sectorielles
- Moyens incitatifs pour la mise en œuvre des mesures pour l'adaptation, en particulier pour les pays en voie de développement et pays insulaires
- Gestion des risques et assurance
- Réduction de la vulnérabilités aux catastrophes naturelles
- Diversification économique pour une meilleure résilience
- Encourager le rôle de UNFCCC comme catalyseur de l'action, impliquant les gouvernements nationaux, le secteur privé et la société civile

Entre la conférence de Bali et la réunion de Bangkok, les Parties ont proposé plus de 30 recommandations. La société civile africaine peut maintenant saisir sa chance et soumettre des propositions pour orienter les négociations sur l'adaptation.

Le Réseau Action Climat a fait les propositions suivantes :

- Nécessité de fixer des priorités pour que l'aide soit directement dirigée vers les pays les plus pauvres
- Intégrer l'adaptation dans les projets de développement

- Mettre en place des taxes sur les mécanismes autres que MDP pour financer l'adaptation

Le « Nairobi Work Programme » est constitué de 9 programmes, surtout orientés vers la recherche. Les Pays en voie de développement sont critiques à cet égard car beaucoup d'argent est investi dans la recherche alors que certaines solutions sont déjà connues et devraient être mises en œuvre immédiatement pour l'adaptation.

Le Plan d'action de Bali tente de mettre en œuvre ces actions.

Questions soulevées :

- Est-ce que les NAPAs (National Adaptation Programmes of Action) ont-ils rempli leurs objectifs ? Est-ce suffisant ? Seulement 29 NAPAs ont été soumis et peu de pays ont reçu les fonds ; par exemple le Mali n'as pas reçu les fonds nécessaires.
- Les fonds spéciaux pour l'adaptation ne doivent-ils pas aller aux pays et populations les plus vulnérables ? (avec un index de vulnérabilité, par exemple projet des Maldives)
- Doit-on créer GIEC spécifique pour les pays les plus vulnérables ; les rapports actuels du GIEC sont globaux mais on ne peut pas en retirer des leçons spécifiques pour les pays les plus pauvres ; ne serait-il pas utile d'avoir un centre de recherche sur l'adaptation ?
- Faut-il établir un index de responsabilité pour mettre en place le principe du « pollueur payeur » ?
- Peut-on favoriser la participation de représentants locaux aux négociations internationales ?
- Faut-il un Protocole d'Adaptation (séparé du Protocole de Kyoto) ? Cela risque-t-il de diviser les énergies, ralentir les négociations ?

Il faut avoir davantage de synergies entre les actions pour l'adaptation et celles déjà prévues pour lutter contre la désertification. Par exemple au Niger, les questions de désertification et climat ne peuvent pas être dissociées, et il faut mettre en lien les deux Conventions de Rio (sur Climat et sur Désertification). Il faut que l'adaptation soit mis au centre des négociations, et ne pas rester un sujet en marge.

Un Protocole Adaptation pourrait être un objectif de long terme mais à court terme, l'adaptation sera intégrée dans un accord post-2012 comprenant l'adaptation pour ne pas retarder le processus de négociations.

### **Recommandations proposées :**

- 1. Mobiliser l'opinion publique, impliquer les mouvements sociaux et les populations qui sont concernées par les impacts du changement climatique**
- 2. Respecter les clauses déjà existantes sur l'adaptation**
- 3. Réformer les PANA**
  - *augmenter le niveau de financement, et accélérer le financement et la mise en œuvre des projets PANA.*
  - *Les communautés locales doivent être davantage consultées pour l'élaboration et la mise en œuvre du PANA, afin de mieux répondre aux besoins des populations.*
  - *Les populations les plus vulnérables doivent pouvoir s'approprier les PANA pour ensuite les mettre en œuvre.*
  - *Echanger à partir des exemples de PANA bien conçus pour faciliter leur mise en œuvre dans les pays qui ont des difficultés*

### **4. Intégrer adaptation et développement :**

- *intégrer des critères adaptation et climat dans les projets de développement existants financés par les organismes internationaux, la coopération, etc...*
- *faire des simulations afin d'évaluer l'impact du climat et adapter le projet prévu en fonction de ces impacts.*
- *Intégrer les considérations d'adaptation aux politiques sectorielles des PED et dans les Etudes d'impact environnementales ainsi que dans la législation*
- *intégrer l'aspect changement climatique dans Les Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP), élaborés pour la Banque Mondiale comme condition dans la cadre de l'annulation de la dette pour les Pays les Plus Pauvres*

## **Financements (ENDA)**

ENDA présente les différents mécanismes de financement pour l'adaptation.

L'accès aux différents fonds est réglementé par des critères d'éligibilité et règles très strictes qui rendent difficiles l'accès à ces fonds pour les pays pauvres.

- Cohérence des fonds : améliorer les fonds existants dans le cadre de la convention et du protocole plutôt que disperser notre énergie et notre attention dans des annonces de fonds (exemple fonds BM, simples effets d'annonce)

- Fonds locaux : « small grant program » du FEM fonctionne plutôt bien (association communautés locales). Les communautés locales s'approprient bien ces projets. Mais financements trop faibles. Faut les augmenter.

- Financement des activités PANA rapide est une nécessité mais le fonds pour l'adaptation n'est pas encore opérationnel donc, en attendant, accélérer la mise en œuvre grâce à la coopération bilatérale.

- Nouveaux financements : nécessité d'augmenter les financements du fonds d'adaptation notamment par une extension du prélèvement de 2% aux deux autres mécanismes flexibles du protocole de Kyoto.

### **Recommandations proposées :**

*Remarque : nous avons uniquement traités des financements pour l'adaptation (pas TT, Forêt, et Atténuation, qui sont traités dans les autres parties)*

**1. Renforcer la Cohérence des fonds :** améliorer les fonds existants dans le cadre de la convention et du protocole plutôt que disperser notre énergie et notre attention dans des annonces de fonds

**2. Renforcer les Fonds qui s'adressent aux communautés locales,** dont le « small grant program » du FEM ; besoins d'une hausse des financements pour ce type de mécanismes et simplifications de l'accès.

**3. Renforcer le Financement des activités PANA** via notamment la coopération bilatérale en attendant que le fonds pour l'adaptation soit opérationnel.

**4 .Nouveaux financements :** nécessité d'augmenter les financements du fonds d'adaptation notamment par une extension du prélèvement de 2% aux deux autres mécanismes flexibles du protocole de Kyoto.

**5. Envisager la mise en place de taxes au niveau international pour financer l'adaptation.**

## Plan d'action

15 mai au 23 Juin	<b>Diffusion</b> des recommandations aux réseaux et finalisation des positions avec responsables thématiques	<b>Valorisation</b> Auprès des points focaux et négociateurs africains francophones et anglophones : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion de Cotonou (CLAC) Juin-08</li> <li>• Préparation des négociateurs francophones (COP/MOP) oct - Conakry</li> <li>• Réunion des points focaux africains (13-15 mai) Dakar</li> <li>• CAN Equity summit - Oct 2008</li> </ul>
23 juin au 30 aout	<b>Rédaction</b> de la publication <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 pages par thèmes</li> <li>• Arguments techniques</li> <li>• Exemples (encadrés cas concrets)</li> <li>• Recommandations politiques</li> <li>• Résumé de 4 pages</li> </ul>	
30 août - 15 sept	Mise en page / Traduction en anglais	
25 Sept	Atelier de Bobigny ?	
7-9 Oct	<b>Séminaire IUCN - Congrès de Barcelone</b> <b>Conférence de Presse ?</b>	
1-12 dec	<b>Poznan - Conférence des Parties</b> <b>Valorisation :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bulletin de liaison de l'Environnement et de l'Energie (IEPF)</li> <li>• Side-Event IUNC-RAC-ENDA ? / Participation au Side-Event IEPF</li> <li>• Eco / E-Bulletin ENDA</li> </ul>	

**Coordination plaidoyer :** Morgane RAC-F [morgane@rac-f.org](mailto:morgane@rac-f.org)

**Responsables thématiques :**

- Atténuation : Morgane, RAC-F [morgane@rac-f.org](mailto:morgane@rac-f.org)
- Déforestation : Benoit, FNH, [b.faraco@fnh.org](mailto:b.faraco@fnh.org), Sylvain, Amis de la Terre, [foret@amisdelaterre.org](mailto:foret@amisdelaterre.org)
- Transfert de Technologies, Anne, GRET, [chetaille@gret.org](mailto:chetaille@gret.org)
- Adaptation : Moussa, ENDA, [enda.energy@orange.sn](mailto:enda.energy@orange.sn)
- Financement, Djimingué, ENDA [enda.energy@orange.sn](mailto:enda.energy@orange.sn)

## **Nouvelles initiatives autour du Programme de l'IUCN sur le climat**

Les objectifs de l'IUCN sur le changement climatique sont :

- l'intégration des aspects de biodiversité dans les politiques et pratiques du changement climatique ;
- l'intégration des aspects changement climatique dans les politiques et pratiques de gestion de ressources naturelles.

Des exemples du travail de l'IUCN incluent REDD (Programme Forêts, surtout en Afrique anglophone), la résilience des écosystèmes marins et des coraux (Programme marin), l'adaptation pour la gestion des ressources en eau (Programme Eaux, par exemple en Tanzanie), « Mangroves for the future » (Restauration et plantation des mangroves en Asie).

L'outil CRiSTAL (Community Risk indicator Tool for Adaptation of Livelihoods) pour l'adaptation est présenté dans le cadre de son utilisation au Mali.

L'outil est disponible sur le site Internet de l'IUCN :

<http://www.iucn.org/climate> (bas de page: lien vers l'outil CRiSTAL, en anglais et français).

Des idées ont été échangées pour développer de nouveaux projets communs pour mettre en œuvre le programme régional de l'IUCN sur le climat en Afrique Centrale et Occidentale.

Les priorités suivantes ont été dégagées : REDD/Forêts, l'adaptation, la résilience des écosystèmes et le renforcement des capacités pour la société civile et les gouvernements.

4 projets communs ont été discutés en groupe :

- l'utilisation de l'outil CRiSTAL et des outils d'adaptation de ENDA pour l'amélioration de la gestion des ressources en eau au Niger ;
- la mise en place d'un fond carbone pour la protection des forêts en Afrique centrale ;
- la mise en place d'un centre de monitoring des effets du changement climatique sur les écosystèmes et les ressources hydriques ;
- le développement d'un programme de renforcement des capacités, de sensibilisation et de mobilisation sur le changement climatique auprès des ONG et des gouvernements locaux.